



CULTURES
Des essais
de soja associé
au maïs p.28



ELEVAGE
Des conduites à
l'herbe pour salers
et charolaises p.30



HIGH-TECH
Du désherbage
localisé à grande
vitesse p.35

La France Agricole

HEBDOMADAIRE N°3591 - 15 MAI 2015

www.lafranceagricole.fr



DOSSIER p.38

Agriculteurs et apiculteurs

Des initiatives à essayer

M 01957 - 3591 - F: 5,00 €



Photo : S.Champion

ISSN 0046-4899



ACTUALITÉ p.14

Contrats laitiers

Les transmettre à quel prix ?



S. CHAMPION

14 Les contrats laitiers ont-ils un prix ?

7 Météo

8 Vous nous écrivez

10 Ils le disent... Olivier Aubrée, journaliste : « Transmettre en toute sérénité »

12 A l'affût

14 / A LA UNE

Les contrats laitiers ont-ils un prix ?

Pour les syndicats, les contrats ne doivent être ni cessibles de gré à gré, ni marchands. Un avis qui n'est pas partagé par tous. Sur le terrain, les organisations de producteurs négocient chacune leurs clauses.

16 L'actu de la semaine

- 16 Viande bovine : le ministre appelle la filière à « un sursaut collectif »
- 17 Transfert de DPB : les dernières précisions
- 17 Simplifier la Pac : des ministres pleins de bonne volonté
- 18 Espagne. Les industriels laitiers sous haute surveillance
- 19 Bioénergies : les bailleurs veulent être associés aux projets
- 20 En coulisses à Bruxelles. Revoilà les instruments financiers

22 Le tour des régions

- 22 Limousin. « Solidarité Paysans a sauvé notre ferme »
- 23 Bretagne. Initiative Bio Bretagne veut regrouper l'offre
- 24 Auvergne. Classement des zones vulnérables au tribunal
- 25 Alsace. Un trop-plein d'inondations

25 L'agenda professionnel

Trois encarts sélectifs : « Abonnement », broché dans la revue ; « Feuillet de bienvenue », déposé sur la 4^e de couverture et « Catalogue Galerie Verte été 2015 », jeté dans la revue.

26

Deux troupes de brebis pour ne rien perdre des parcours



FEHRHARD



A. BRÉHIER

50

Miser sur un marché de niches

26 / STRATÉGIE

Deux troupes de brebis pour ne rien perdre des parcours

Les blanches du Massif central succèdent aux lacaunes laitières sur les parcelles.

28 Cultures

- 28 « Je fais des essais de soja associé au maïs »
- 29 Betteraves. Un regain d'intérêt pour la fertilisation localisée

30 Elevage

- 30 « Deux conduites à l'herbe pour mes salers et mes charolaises »
- 31 Rester vigilant face aux inhibiteurs dans le lait

32 Machinisme

- 32 « Des disques inclinés pour semer en direct avec moins de poids »
- 34 Des solutions pour manipuler les cadavres des porcs

- 35 High-tech. Du désherbage localisé à grande vitesse

36 Nouveautés

38 / DOSSIER

Agriculteurs et apiculteurs : des initiatives à essayer

Les abeilles disparaissent de nos champs et, avec elles, le service de pollinisation qu'elles assurent. Le temps est à l'action. De nombreuses alternatives invitent à nouveau les abeilles et la biodiversité dans nos paysages. Il y en a pour toutes les agricultures et pour tous les goûts !



G. FROCOITE

45 Marché des affaires

50 / CHEZ VOUS

Miser sur un marché de niches

Vincent Pestre s'est spécialisé dans les cerises et les cardons, un légume typiquement lyonnais.

52 / CAS DE GESTION

Assurer une gestion saine des comptes courants d'associés

Veiller à l'équilibre des comptes courants entre associés sécurise les finances de l'exploitation et en facilite la transmission.

54 Gestion

- 54 « J'ai le cheptel et le matériel, la commune a le bâti et les terres »
- 55 Bloc-notes

56 Droit

- 56 Vos questions
- 58 La chronique de J. Lachaud
La voisine n'ira plus à la source

60 Cours & marchés

- 60 Maïs : des prix en baisse
- 61 La fréquentation des foires aux chevaux ne faiblit pas

69 Petites annonces

Le mag'

- 77 Ambassadrice des céréalières
- 78 Contester une vente abusive
- 79 Wok de veau et tagliatelles de légumes
- 80 Exposition. Lascaux monte à Paris
- 81 L'aventure familiale du Musée automobile de Vendée

82 Histoire Le moteur animal



Ruches en fermes

Travailieuses, utiles, solidaires..., très précieuses dans l'évolution et le brassage génétique des plantes, les abeilles ont tout pour entretenir des affinités avec le monde agricole. Qui a tout pour leur rendre ce crédit de sympathie. Les oppositions stériles apiculteurs-agriculteurs, telles qu'elles ont émergé, attisées par des positions abusivement clivantes ou par manque d'informations, n'ont pas lieu d'être. Tant les intérêts doivent converger naturellement. Au-delà des questions écologiques bien légitimes, il en va aussi de l'économie. Une étude conduite voilà quelques années dans le Tarn-et-Garonne, quatrième verger de France mais pas seulement, montrait que 40 % de la valeur de la production agricole du département était attribuable à l'activité des insectes pollinisateurs..., soit 135 millions d'euros. A l'échelle planétaire, des chercheurs de l'Inra ont évalué cette contribution à quelque 153 milliards d'euros !

Il y a peut-être un apiculteur qui sommeille en chacun d'entre nous, tant le monde des abeilles est fascinant. Il n'est donc pas difficile d'être « piqué par

le virus de l'abeille » (lire p. 41 de notre dossier) et leur protection ne doit pas être vécue comme une contrainte en soi. Le développement des oléagineux a mis en évidence l'augmentation du besoin en pollinisation. La production de semences de colza hybride s'en trouve parmi les plus concernées. Au point de voir se développer un service spécifique de pollinisation par certains apiculteurs. Reste à favoriser les conditions « d'exercice du métier » des abeilles, dont le rayon d'action d'environ 3 km autour des ruches ne doit pas être entaché d'obstacles insurmontables.

Avec l'accroissement de la taille des parcelles, et la baisse du nombre de pollinisateurs, les besoins en pollinisation pendant la floraison ont en effet augmenté. D'où l'intérêt de ménager des haies, bandes enherbées ou fleuries pour favoriser la population d'abeilles, domestiques ou sauvages. D'après de récentes enquêtes conduites auprès des agriculteurs, la plupart se disent prêts à adapter leurs pratiques afin de favoriser le peuple butineur... Et ils sont mêmes friands d'informations dans ce sens, sur les espèces végétales d'accompagnement à privilégier, ou encore sur le choix des produits de traitement des cultures... Si le terreau est fertile, autant le faire fructifier. ■

La dépendance de nombreuses cultures des pollinisateurs, rend d'autant plus évidente la convergence d'intérêts entre apiculteurs et agriculteurs.

La France Agricole

www.lafranceagricole.fr

8, cité Paradis, 75493 Paris cedex 10.
Tél : 01 40 22 79 00. Pour joindre directement vos correspondants, composez le 01 40 22 puis les quatre chiffres qui suivent (*)
« Par des agriculteurs, pour les agriculteurs »
Pour Groupe ISA, Jean-Marie SAVALLE, directeur de la publication.

RÉDACTION Fax (*) 70 80
e-mail de la rédaction : redaction@gfa.fr
Eric MAERTEN, rédacteur en chef (*) 70 08 - 79 91
Yvon HERRY, rédacteur en chef (internet et newsletter) (*) 70 08 - 79 91
Philippe PAVARD, rédacteur en chef adjoint (*) 70 08 - 79 91

Internet et newsletter (*) 70 08 - 79 91 :
Benoît CONTOUR, chef de service, Adèle MAGNARD, journaliste reporter d'images, Tanguy DHELIN et les journalistes de La France agricole ; Stéphane MAILLARD, premier secrétaire de rédaction ; Mathieu JEUDY, chef de projet développeur, Tojo RALANTONISAINANA, webmaster développeur.

Productions végétales (*) 70 08 - 79 91 :
Isabelle ESCOFFIER, chef de service ; Florence MELIX, Céline FRICOTTÉ et Claire FAURE.

Productions animales (*) 70 08 - 79 91 :
Eric ROUSSEL, chef de service, Elsa CASALEGNO,

Marie-France MALTERRE et Hélène CHALIGNE.
Machinisme (*) 70 08 - 79 91 :
Corinne LE GALL, chef de service ; Henri ETIGNARD, Vincent GOBERT, Pierre PEETERS et Rémy SERAI.
Agriculture et institutions (*) 70 08 - 79 91 :
Arielle DELEST, chef de service ; Sophie BERGOT, Bérengère LAPEUILLE, Alain CARDINAUX et Pauline BOURDOIS.
Agriculture et société (*) 70 08 - 79 91 :
Aurore COEURU, chef de service ; Marie-Gabrielle MIOSSEC, Catherine YVERNEAU.

ÉDITION DE L'INFORMATION Fax (*) 70 80
Yves DELAUW, directeur de l'édition de l'information
Christine COLAS, rédactrice en chef technique, Corinne VERNAT, première secrétaire de rédaction ; Catherine IVANES, Iréna RODET et Patrice SCHUBER, secrétaires de rédaction.
Infographie Photo : Frédéric LECLANCHER, rédacteur en chef édition ; **Infographie :** Claudine CHANEL, Gabriel de DIEULEVEULT.
Iconographie : Cécile BOUVARD, Brigitte CIPÏÈRE.
Photographie : Cédric FAIMALI

PUBLICITÉ Tél : (*) 70 20. Fax : 01 48 24 17 61
Luc FAURE, directeur commercial ; Isabelle BEAUDOIN, Catherine DUMONTET et Lucie FOSCOSSO, directrices de clientèle ; Anne LECA, directrice du développement ; Eve COLLET, Thibault FRANCE et Aurélie PREVOSTEAU, chefs de publicité ; assistante : Patricia WOHRHLIN (*) 70 20.
Études et marketing : Anne-Pierre HANRIOT.

Administration des ventes : Anne SEGARRA.
Exécution : Isabelle CHABROL.

PETITES ANNONCES ET ANNONCES CLASSEES
Tél : (*) 79 38. Fax : 01 42 46 47 22
Annie BOUCHARD-PASSIN, directrice commerciale adjointe, Jocelyne CAUCHOIX.

DIFFUSION Tél : (*) 79 33
Jean-Louis DAUPHIN, directeur de la relation abonnés assisté de Annabelle COUPEZ.
Jean-Marie LAVIGNE, directeur bases de données.
Promotion : Alix PERDEREAU.
Abonnements. Tél. 01 40 22 79 85, Fax : 01 40 22 70 37
Sylvie LAURENT, chef de service.
Tarif abonnement France : 159,90 euros pour un an (51 numéros dont 3 numéros « Spécial machinisme »).
Vente au numéro et réassorts : Destination Média, Didier Devillers, Tél. : 01 56 82 12 06.

FABRICATION Tél : (*) 79 72 Vincent TROPAMER.

COMPTABILITÉ Nicole BOGLIARI, chef de service (*) 79 75 ; Marie-Christine GLAUNEC, comptabilité-clients (*) 79 42.

SERVICES GÉNÉRAUX Brigitte GUTH, responsable (*) 79 68. Bruno EME, responsable de site (*) 79 32
Toutes reproductions interdites sans l'accord de La France agricole ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20 rue des Grands Augustins, 75006 Paris.
Membre d'Eurofarm, club européen des journaux

agricoles leaders. La France Agricole est éditée par :



Président : Jean-Marie SAVALLE pour Groupe ISA
Directeur général : Gérard JULIEN
Directeur administratif et financier : Jean-Marc STAUFFER
Directeur des rédactions : Eric MAERTEN
Directeur des informations numériques : Yvon HERRY
Assistants de direction générale : Brigitte GUTH, Frédérique BERTRAND
SAS Groupe France Agricole : 8, cité Paradis 75493 Paris cedex 10. Au capital de 10 479 460 euros, RCS Paris 479 989 188. Dépôt légal : à parution.
Imprimeries : Roto France, Lognes (77).
N° enregistrement à la Commission paritaire des publications et agences de presse 0719 T 85217.
ISSN 0046-4899.

Tirage et diffusion contrôlés par l'OJD.



AGRICULTEURS ET APICULTEURS

DES INITIATIVES À ESSAIMER



Les abeilles et leur bourdonnement si familier disparaissent de nos champs. Et avec elles, le service de pollinisation qu'elles assurent. Le temps est à l'action et à l'abandon des anciennes querelles afin de travailler ensemble. De nombreuses alternatives, pour certaines en apparence anodines et simples à réaliser, invitent à nouveau les abeilles et la biodiversité dans nos paysages. Il y en a pour toutes les agricultures et pour tous les goûts !

PAR CÉLINE FRICOTTÉ ET CLAIRE FAURE

« L' »

agriculture a besoin de l'apiculture et inversement. » Une devise que divulgue avec conviction Bertrand Auzeral, apiculteur sur les coteaux de l'Agenais. Comme d'autres agriculteurs et apiculteurs, il est persuadé du lien fusionnel qui existe entre les deux professions. L'apiculture professionnelle s'est en partie développée avec l'essor des cultures d'oléagineux dans les années soixante. La production de miel a explosé et est passée de 20 à 50 kg par ruche.

Les apiculteurs bénéficient des paysages modelés et gérés par les agriculteurs. Les abeilles se nourrissent du nectar, source de sucre, et du pollen des fleurs, source de protéines, de lipides et de vitamines. Elles assurent la pollinisation de nombreuses cultures dans quatre secteurs principaux : l'arboriculture, les grandes cultures (oléagineux et protéagineux, sarrasin), le maraîchage et les espèces fourragères comme la luzerne et le trèfle. Sur les 114 espèces qui fournissent 95 % de notre alimentation, 70 % sont dépendantes des insectes et particulièrement des abeilles, qu'elles soient sauvages ou domestiques. En l'absence de pollinisateurs, 75 % des cultures montrent une réduction des rendements. Une étude de l'ITSAP (1) et l'Inra ont évalué la contribution économique de la pollinisation à l'agriculture française. Elles avancent le chiffre de 1,5 milliard d'euros ! Alors quoi de plus naturel qu'une cohabitation entre agriculteurs et apiculteurs sur le territoire ?

ESPÈCES MENACÉES

Cependant, derrière ces évidences, les transformations des systèmes agricoles ont cristallisé des tensions historiques entre les deux professions. « Le remembrement, l'homogénéisation des espaces agricoles et la généralisation des zones de grandes cultures ont largement participé à la raréfaction des ressources alimentaires des abeilles », signale Anthony Arnaud, ingénieur agronome spécialisé en apiculture. Ces frictions se sont intensifiées avec l'apparition, dans les années

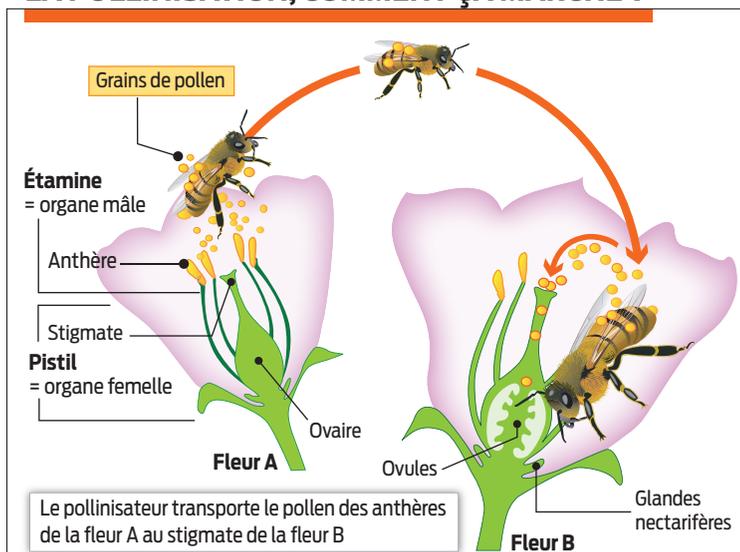
quatre-vingt-dix, des produits phytosanitaires systémiques ou néonicotinoïdes, responsables des phénomènes d'intoxication sublétales chez les abeilles.

L'introduction en France de l'acarien parasite *Varroa destructor* reste aussi l'une des principales causes de l'explosion des phénomènes de mortalité. Sans compter l'arrivée d'autres prédateurs, tel le frelon asiatique, et certaines pratiques apicoles mal encadrées, à savoir le traitement du varroa. « Car c'est bien la conjonction de ces différents facteurs qui explique aujourd'hui le déclin des

populations d'abeilles domestiques et sauvages », rappelle ce passionné. La France ne produit que 10 000 t de miel, contre 40 000 t dans les années quatre-vingt-dix. Quant aux abeilles sauvages, 15 % des espèces sont menacées en Europe, d'après l'Union internationale pour la conservation de la nature. Et les données scientifiques sont indisponibles pour 56 % des espèces. « Aujourd'hui, le dialogue se réinstalle entre agriculteurs et apiculteurs. » Démonstration dans ce dossier. ■

(1) Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation.

LA POLLINISATION, COMMENT ÇA MARCHE ?



La pollinisation est le transfert du pollen des étamines aux pistils. Le pollen contient les gamètes mâles qui vont être réceptionnés par le stigmate puis transportés vers les ovules. La pollinisation est un préambule incontournable à la reproduction sexuée et donc à la production de fruits, issus des ovaires, et de graines, provenant des ovules. Le dépôt de pollen sur les organes femelles peut s'effectuer seul : c'est l'autopollinisation passive et l'autofécondation qui a lieu chez le blé, par exemple. La pollinisation peut résulter de l'action du vent, comme pour le maïs et l'orge, ou des animaux. Elle permet une fécondation croisée entre deux individus, assurant le brassage des gènes et donc la diversité. L'écrasante majorité des plantes à fleurs dépend

des insectes (coléoptères, papillons, mouches) et principalement des hyménoptères, dont les abeilles sauvages et domestiques. L'abeille présente des poils branchus sur son corps qui permettent le transport de milliers de grains de pollen. « Elle est aussi fidèle à une espèce végétale lors d'un voyage de butinage. Les grains de pollen restent viables sur son corps plusieurs heures », précise Fabrice Allier, de l'ITSAP. L'abeille en met aussi en suspension et ils sont transportés par le vent d'une plante à l'autre. « Les abeilles domestiques et sauvages travaillent en synergie », précise Bernard Vaissière, chercheur à l'Inra. Il existe par exemple une compétition indirecte entre les deux espèces qui amène l'abeille domestique à visiter plus de fleurs plus loin.

1. Des fleurs en faveur des pollinisateurs

Différents aménagements paysagers souvent simples à mettre en place améliorent l'offre alimentaire des insectes, même en agriculture conventionnelle.

Cela pourrait ressembler à du greenwashing... Pourtant, certains groupes agroalimentaires s'efforcent de mettre en place des filières plus respectueuses de l'environnement. C'est le cas du programme Lu'Harmony, qui fédère plus de 1 700 agriculteurs produisant près de 95 % de la farine de blé utilisée par Lu. « Les bandes fleuries ont été intégrées tout de suite à notre charte, explique Elodie Parre, responsable du programme. Après avoir sollicité des experts extérieurs, dont l'association Noé, la sauvegarde de la biodiversité est apparue comme l'un des principaux enjeux. » C'est pourquoi 3 % des surfaces de blé des exploitations impliquées sont consacrés à la mise en place d'une flore locale qui attire et nourrit une grande diversité de pollinisateurs.

LA BIODIVERSITÉ AU MENU

« Cette année, je cultive 16 ha de blé sous contrat avec ma coopérative Noriap, témoigne Jean-Michel Bécue, exploitant à Thézy-Glimont, dans la Somme. La prime compense l'achat des semences des bandes fleuries ainsi que les surfaces non-récol-



Nichoirs.

Ils servent à recenser les pollinisateurs sauvages présents sur le territoire.

Lu'Harmony.
3 % des surfaces de blé sont consacrés aux bandes fleuries.

tées. Je les ai semées depuis peu à côté de mes parcelles de blé et le long des chemins ou dans des fourrières. Le mélange comprend six à sept plantes comme du sain-foin, du trèfle d'Alexandrie, de la phacélie ou de la bourrache. » Les pratiques phytosanitaires sont évidemment regardées de près. « Les IFT des blés Lu'Harmony sont en moyenne 20 % moindres que ceux

des blés conventionnels produits en France », ajoute Elodie Parre. Jean-Michel estime que cette action contribue à redonner une meilleure image de l'agriculture : « On montre notre intérêt pour la biodiversité. » Et comme le fait remarquer un de ses amis apiculteurs, Laurent Poncet, les bandes fleuries sont un atout : « La plaine est vide après les récoltes d'été. Ces fleurs sont inté-

MISER SUR LES CULTURES INTERMÉDIAIRES MELLIFÈRES

« Le manque de ressources mellifères dans les paysages céréaliers, tant en quantité qu'en qualité, est un des facteurs de mortalité des abeilles, indique Fabrice Allier, coordinateur pollinisation et ressources à l'Institut de l'abeille. Ce besoin en alimentation diversifiée s'accroît à l'approche de l'hiver, au moment où une nouvelle génération apparaît avec les pontes des mois d'août à octobre. » C'est le pourquoi du projet InterApi (1), dont l'objectif était d'évaluer l'intérêt des cultures intermédiaires mellifères (CIM) sur les colo-

nies d'abeilles en période de préhivernage dans des zones de grandes cultures. Car, faut-il le rappeler, l'implantation de cultures intermédiaires est obligatoire en zone vulnérable pour les intercultures longues. Alors pourquoi ne pas concilier les besoins des abeilles et les intérêts agronomiques des CIM ?

Un travail d'identification des espèces mellifères d'intérêt a été mené. Il a donné lieu à une base de données (<http://www.interapi.itsap.asso.fr>) qui recense 38 espèces (sain-foin, caméline, niger, trèfles, vesces...) et

4 mélanges à planter en interculture ou en jachère. Des essais mettent en avant la nécessité de les semer tôt ou de choisir des variétés ou espèces précoces. Toutefois, leur levée et leur floraison restent conditionnées par la météo. « Elles ne peuvent donc pas constituer à elles seules l'unique ressource pollinique et nectarifère en préhivernage pour les abeilles », conclut l'étude.

(1) Projet Casdar InterApi (2011-2014) qui a rapproché l'Itsap, son association de développement apicole en région Centre, l'Adapic, et une quinzaine d'autres partenaires.

ressantes pour compléter le bol alimentaire des abeilles. » Il estime aussi que les traitements de nuit demeurent l'idéal.

Au total en 2014, les surfaces mellifères de cette charte ont représenté 700 ha, soit 4,5 % des surfaces de couvert à intérêt apicole recensées en France (source Réseau biodiversité pour les abeilles). Des espaces qui seraient fréquentés par près de 7 millions d'abeilles et pas moins de 27 espèces de papillons.

LA COOPÉRATION AGRICOLE IMPLIQUÉE

Après avoir constaté en 2011 une carence en pollen et en nectar entre septembre et octobre, période critique pour les abeilles, la Cavac (Vendée) a lancé un projet similaire, fin 2013 pour une durée de trois ans, intitulé « Aménagement paysager et modifications des pratiques agricoles en faveur des pollinisateurs ». Cette fois, un rayon de 3 km a été choisi, le butinage des abeilles s'étendant en moyenne sur cette distance autour d'une ruche. Près de 3 000 ha sont concernés sur les communes de Thiré, Saint-Juire-Champgillon et la Chapelle-Thémer, territoire qui concilie zones bocagères et plaines céréalières. Sont impliqués actuellement dix-huit agriculteurs, deux apiculteurs et une école primaire. La première étape a consisté à mesurer l'offre alimentaire en nectar et pollen et à acquérir des références sur les pollinisateurs. Pour cela, une quarantaine de nichoirs à pollinisateurs sauvages ont été posés et un entomologiste a répertorié les insectes.

Afin de favoriser leur accueil, 150 ha de couverts mellifères (phacélie, sarrasin, centaurée bleuet, bourrache, trèfle incarnat...) devraient être implantés, en 2015, sous forme de cultures intermédiaires ou de bandes fleuries. « L'idée est de créer un habitat favorable à tous les auxiliaires dans les zones délaissées (tournières, passages d'irrigation...) », complète Alexandre Olivaud, de la Cavac. Les équipes de la coopérative seront sensibilisées à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leur conseil auprès des agriculteurs. Enfin, la dernière étape consistera à évaluer l'impact de ces aménagements sur la pollinisation, donc sur les rendements agricoles et les produits du rucher. ■



Dès le début,
la possibilité d'installer
au moins une ruche
par ferme a été évoquée.

TÉMOIN BENOÎT LECUYER LEADER DE POLL'AISNE ATTITUDE (02)

“ Nous sommes piqués par le virus de l'abeille

Derrière Poll'Aisne Attitude ne se cache pas qu'un simple jeu de mot mais bien un projet collectif, initié par le syndicat agricole du canton de Sains-Richaumont (02). « Il fallait faire un pas vers l'environnement pour ne plus vivre cela comme une contrainte, rapporte Benoît Lécuyer (à droite), leader de Poll'Aisne Attitude. L'abeille s'est imposée très rapidement, notamment parce que j'étais déjà sensibilisé à la préservation des insectes pollinisateurs, étant fils et frère d'apiculteurs amateurs. » La possibilité d'installer au moins une ruche par ferme a été évoquée car c'est une incitation à faire attention... Sur 25 agriculteurs ayant assisté à deux jours de formation au rucher-école, 12 sont désormais apiculteurs amateurs ! Deux particuliers ont aussi sauté le pas, le programme ayant été élargi à l'ensemble des habitants du canton. Ainsi, une vingtaine de ruches occupées sont répertoriées. Si toute cette aventure a pu se mettre en place, c'est grâce aux conseils avisés de Philippe Charpentier (à gauche), apiculteur professionnel qui travaille avec l'abeille noire locale, adaptée

à son écosystème. Selon lui, les bandes fleuries ne sont pas l'unique solution. Pour améliorer l'offre alimentaire, les premières actions se sont orientées vers l'entretien des bords de champs. Les fauches tardives sont privilégiées afin de permettre le développement d'une flore plus variée. Autre objectif : installer 5 km de haies en cinq ans. Cet hiver, 1 700 mètres ont déjà été mis en place. Ils comptent une grande proportion d'essences mellifères, tilleuls ou châtaigniers pour les arbres de haut jet et noisetiers, troène, érable champêtre, aubépine...

Le programme s'articule aussi autour de l'amélioration des pratiques agricoles. Les agriculteurs évitent d'employer des insecticides ou traitent si possible tard le soir, et ce quel que soit le type de produit. Ils observent l'activité de leur colonie. Tant que les abeilles sortent de la ruche, ils attendent pour traiter. Edouard Labare, agriculteur engagé dans cette démarche atteste : « Je jette systématiquement un œil à ma ruche. J'ai même supprimé certains insecticides sur colza. »

2. Production de semences : des intérêts communs

Ouvertures de ruche, site internet de mise en relation... Les échanges pullulent entre agriculteurs-multiplicateurs et apiculteurs.

Ca ne date pas d'hier ! En 1997, les producteurs de semences oléagineuses organisaient un colloque afin d'engager des pistes de réflexion avec les apiculteurs et résoudre une difficile équation. L'essor des cultures de semences de colza et de tournesol requiert un besoin en pollinisation de plus en plus important alors que les populations d'insectes pollinisateurs décroissent. Depuis quelques années, l'Anamso (Association nationale des multiplicateurs de semences d'oléagineux) et l'Itsap (Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation), avec les associations de développement apicole (ADA) en régions, organisent des réunions de bout de champ avec ouverture de ruche.

Le but : échanger. « A force de se parler, on évite les bévues, on progresse ensemble, souligne Philippe Rogani, directeur technique de l'Anamso. En près de six ans, nous avons observé une réelle évolution des comportements et des mentalités, ainsi que des relations apaisées. » Il faut dire que la production de colza hybride a largement progressé (au détriment des lignées), pour atteindre plus de 90 % des surfaces françaises de semences de colza, soit 13 850 ha. Or, elle nécessite la présence de colonies d'abeilles pour polliniser les rangs de colza femelle. Le tournesol est lui aussi tributaire de l'activité de ces insectes pollinisateurs. Ils assurent entre 85 et 95 % du rendement, le restant étant effectué par le vent.

MISE EN RELATION

Au cours de ces échanges, l'itinéraire technique des semences oléagineuses est détaillé. Pour le public, c'est l'occasion de discuter sans tabou. Lors de l'ouverture de ruche du 28 avril à Corbières (Alpes-de-Haute-Provence), les apiculteurs ont exprimé leurs craintes quant à l'écimage des rangs mâles en pleine



S'informer. Cette réunion de bout de champ permet de mieux visualiser le fonctionnement d'une ruche.



Visionnez ce reportage en vidéo sur www.lafranceagricole.fr

> Cliquez sur les compléments web en page d'accueil

floraison permettant d'assurer une parfaite concordance de floraison avec les rangs femelles. Cependant, d'après les agriculteurs, le matériel est plutôt placé derrière le tracteur. Les abeilles sont donc prévenues et s'envolent. D'ailleurs, ces rangées représentent seulement un quart à un tiers de la parcelle. Quant aux traitements phytosanitaires, l'Anamso a rappelé que les interventions étaient raisonnées et qu'il n'y avait pas plus de produits appliqués qu'en consommation. « Tout traitement phytosanitaire se fait en concertation avec l'apiculteur, rappelle Philippe Rogani. Ils ont souvent lieu de nuit. »

SIGNATURE D'UNE CHARTE

L'ouverture de ruche est aussi l'occasion pour les agriculteurs de comprendre les contraintes et la prise de risques que peut amener la conduite des colonies en pollinisation.. En fonction des « génétiques » multipliées, deux à quatre colonies sont apportées par hectare durant la floraison pour en assurer la pollinisation. Les apiculteurs ne valorisent pas forcément le miel de colza, qui

cristallise vite et est vendu très peu cher. Et l'offre en nectar est restreinte du fait de la sélection variétale. Toutefois, ils sont rémunérés 35 à 40 € par ruche pour cette prestation de services. « Ce qui peut représenter une rentrée d'argent non négligeable quand on sait que la production de miel demeure très aléatoire », complète un apiculteur présent à Corbières.

Opérationnel depuis mai 2012, www.beewapi.com est une plate-forme de mise en relation directe entre apiculteurs et producteurs. En 2014, près d'un cinquième de la production nationale de semences de colza a été pollinisé grâce à ce système. A terme, il devrait s'ouvrir à d'autres filières (production de semences potagères, arboriculture...). Afin d'officialiser et d'encadrer la prestation de services, une charte de bonnes pratiques agricoles et apicoles a été signée en avril 2014 par tous les partenaires de Beewapi. D'autres initiatives fleurissent : des études pour approfondir les connaissances sur la pollinisation (lire l'encadré) ou le développement de services. ■

POLLINISATION

Comprendre les mécanismes

Le projet Polapis, piloté par Bernard Vaissière (Inra Avignon/UMT PrADE) en collaboration notamment avec l'ITSAP, l'Anamso vise à comprendre les mécanismes de la pollinisation d'une culture, en présence de colonies d'Apis mellifera et d'abeilles sauvages. Une étude technico-économique est entre autres menée sur la conduite de colonies en prestation de pollinisation.

3. Cultiver le **dialogue** sur le territoire

En signant une charte de coexistence en 2012, multiplicateurs, agriculteurs bio et apiculteurs s'engagent à favoriser les synergies.

« Sans abeilles, pas de fruits ou des fruits de petits calibres et pauvres en sucre », plaide Yves Guilbert, producteur sur 10 ha de pommes, pruniers, cerisiers et cognassiers en lisière de forêt landaise. « Agriculteurs bio, apiculteurs et multiplicateurs de semences ont besoin des uns et des autres pour mener leurs activités, soutient fermement Bertrand Auzeral, apiculteur professionnel qui veille avec soin sur ses 400 ruches. Mais leurs pratiques se heurtent souvent. » La contamination pollinique peut venir perturber les activités de multiplication de semences et les traitements phytosanitaires peuvent impacter les colonies d'abeilles et les productions en bio. « C'est la sécurisation d'un revenu et d'un savoir-faire qui est alors en jeu », relève Christian Crouzet, multiplicateur de semences potagères pour Biau Germe. Ainsi, « chaque signataire de la charte de coexistence s'engage à mettre en place certaines actions favorables aux activités de son voisin ». Dégager des emplacements pour les ruches



accessibles en voiture ou en camion, engager le dialogue avant d'installer ses ruches chez un agriculteur sont autant d'initiatives positives.

DÉCLOISONNER LES FILIÈRES

La réalisation d'une cartographie du territoire est actuellement en cours afin de recenser les différentes parcelles agricoles et les ruches et ainsi identifier les zones sensibles. Outil d'aide à la décision, c'est aussi un support de dialogue. « Echanger permet de lever les incompréhensions sur le travail de l'autre et de régler certains problèmes », souligne Bertrand Auzeral. Car c'est la méconnaissance des pratiques de l'autre qui inquiète.

Les journées de rencontres « bouts de champs » offrent un cadre propice

au dialogue. En outre, « la problématique de la pollinisation est maintenant intégrée dans les différents référentiels de formation. Le BTS Agromomie productions végétales du lycée agricole de Sainte-Livrade propose un module de 40 heures sur l'importance et le rôle des pollinisateurs dans les systèmes agraires », commente Patrick Golfier, enseignant en écologie. Par ailleurs, le conseil général, aussi signataire de la charte, a renforcé ses subventions au fonctionnement des filières agricoles en étendant notamment les aides à la plantation de haies. L'objectif à terme est d'élargir la charte aux autres productions, notamment aux grandes cultures. Une démarche innovante qui devrait essaimer ses graines sur d'autres territoires ! ■

Cohabitation.

Apprendre à se partager un outil de travail commun, la terre : tel est l'objectif de la charte. De g. à d. : Yves Guilbert, arboriculteur et ancien président du Civam Agrobio47, Estelle Dugoujon, stagiaire en charge de la cartographie de la charte, Christian Crouzet, multiplicateur de semences pour Biau Germe, et Bertrand Auzeral, apiculteur professionnel.

BEE FRIENDLY : LE LABEL QUI AIME LES ABEILLES

Un couvert végétal d'orge, de féverole, lotier, trèfle et vesce entre les rangs de vigne ! Un bonheur pour les abeilles. Les vignerons de la coopérative de Buzet, dans le Lot-et-Garonne, sont les premiers à expérimenter la certification par le label européen Beefriendly. Développé par l'association du même nom, il a été créé en 2011 par l'Unaf, l'Inaapi pour l'Italie et l'EPBA pour l'Europe. Son objectif est

de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses des pollinisateurs. « Le cahier des charges a été construit sur la base d'une concertation entre les viticulteurs et les apiculteurs, se félicite Carine Magot, responsable vignoble à la coopérative. Chacun a pris conscience que de nombreuses pratiques s'avèrent bénéfiques pour tous et non contraignantes. » Les abeilles butinent les fleurs des couverts

végétaux qui apportent de l'azote au sol, améliorent sa structure et la rétention en eau quand ils ne sont pas récoltés. La démarche de labellisation repose sur la construction de partenariats : les viticulteurs communiquent leurs dates de traitements aux apiculteurs, ces derniers recensent leurs ruches, etc. Les fruits et légumes et les produits laitiers sont les prochaines cibles du label. La viande et les grandes



cultures pourraient être concernées plus tard. Affaire à suivre !

4. Le gîte et le couvert toute l'année

Haies champêtres, agroforesterie, mares, bandes fleuries...
La diversité reste la meilleure des solutions.

Un timide rayon de soleil matinal. Un champ coloré de jaune, violet et bleu. Quelques ruches. Jean-Christophe et Benoît discutent. « Maintenant, tu peux laisser tes ruches toute l'année, plus besoin de faire la transhumance. » « En effet, il y a un sacré intérêt à être situé sur un tel site ! », répond Benoît, jeune apiculteur. Il produit 2 t de miel à l'année, de tournesol, de colza, toutes fleurs, de châtaigniers, de bruyère qu'il commercialise en vrac ou en vente directe.

C'est l'année dernière que Benoît Grolleau, « ce bohémien de l'agriculture » comme il aime se décrire, fait la rencontre de Jean-Christophe Bady. Il décide alors de déposer une dizaine de ruches sur la ferme gersoise, un vrai eldorado pour les pollinisateurs. Trois apiculteurs y cohabitent, soit 160 ruches.

LES FLEURS DÉFILENT

« Sur mes 130 ha, j'ai 120 ha de bandes fleuries », sourit Jean-Christophe. Il a converti toute son exploitation en bio en 2011, abandonné le travail du sol et mis en place, il y a trois ans, un système où la diversité reprend ses droits. Il expérimente des associations de cultures complémentaires comme le pois chiche et le sarrasin ou le lin et les lentilles. Ces cultures et d'autres comme le soja, le maïs, le blé ou le sorgho



Miel. La production d'un des apiculteurs présents sur la ferme de Jean-Christophe Bady (à g.) a doublé l'année qui a suivi la mise en place des couverts végétaux. A droite, Benoît Grolleau a installé ses ruches l'année dernière.

sont semées directement dans des couverts permanents où cohabitent phacélie, trèfle blanc, trèfle violet, vesce, luzerne, moutarde, radis chinois, féverole, etc. Soit entre 10 et 20 espèces ! « Les pollinisateurs disposent de ressources alimentaires et d'habitats diversifiés tout au long de l'année grâce à la permanence et à la multiplicité des espèces herbacées, les floraisons se succèdent dès les premiers redoux jusqu'aux gelées », rappelle l'agriculteur. Autre avantage des couverts : « Les abeilles butinent le sarrasin la journée et le trèfle le soir. Etant à ras le sol, il y fait plus chaud, le couvert atténue les fluctuations de températures. »

La ferme compte 16 km de haies, ainsi qu'une parcelle de 3,5 ha en agroforesterie, implantée l'année dernière avec des merisiers, frênes, aulnes et noyers. Ces espèces assurent une couverture des besoins dès le mois de février, au moment où les colonies reconstituent leurs réserves après l'hiver. Les ronces des haies champêtres fournissent nectar et pollen jusqu'en novembre. « J'ai aussi planté du tilleul pour les trois apiculteurs », complète l'agriculteur.

LES ARBRES S'INVITENT

La variété des associations arborées que l'on retrouve sur la ferme de Jean-Christophe, à savoir isolées, en linéaire ou au sein d'une parcelle, assurent une diversification des sources de nourriture et des refuges. Les arbres et haies jouent par ailleurs un rôle de balise, en formant des repères utilisés par les ouvrières pour informer la colonie de l'emplacement des sources de nourriture. La retenue d'eau présente sur la ferme assure aussi une ressource permanente. Une nouvelle agriculture qui révèle une compréhension et un respect de la vie dans les sols et les airs. Les abeilles et la biodiversité, tant indispensables à l'agriculture, y retrouvent leur place ! ■



IMAGE

Couvert permanent
Phacélie, trèfle d'Alexandrie, trèfle squarrosom sont des fleurs pour les pollinisateurs et des couleurs pour les visiteurs. Elles participent à la revalorisation de l'image de l'agriculture.

UN JEU DE RÔLE POUR SE COMPRENDRE

L'Itsap (Institut technique et scientifique de l'abeille et de la pollinisation) en partenariat avec l'Inra et les acteurs locaux ont initié, en 2012, une recherche participative dans le cadre du projet InterApi en expérimentant le jeu de rôle. « Trois agriculteurs et deux apiculteurs jouent leur propre rôle autour d'un plateau de jeu commun qui représente leur territoire de vie », explique Fabrice Allier, de l'Itsap. L'agriculteur gère son exploitation et prend les décisions (soins aux cultures, récolte, etc.). L'apiculteur transporte ses ruches, traite le varroa, etc. Tous échangent. Un apiculteur négocie par exemple

l'implantation d'une culture intermédiaire mellifère en argumentant son besoin. L'agriculteur peut être réticent. Mais une discussion autour de la faisabilité technique et économique d'une telle pratique s'engage. « Le jeu se réalise sur deux saisons, soit deux sessions de 3 heures », précise Fabrice Allier. En fonction des résultats obtenus sur un an (rendements, etc.), les joueurs prennent de nouvelles décisions pour l'année d'après. « En simulant la réalité, nous essayons de révéler les pratiques qui permettent une coexistence intelligente et compatible entre apiculteurs et agriculteurs. »